

Certificat d'Aptitude Professionnelle

Employé de Commerce Multi-Spécialités

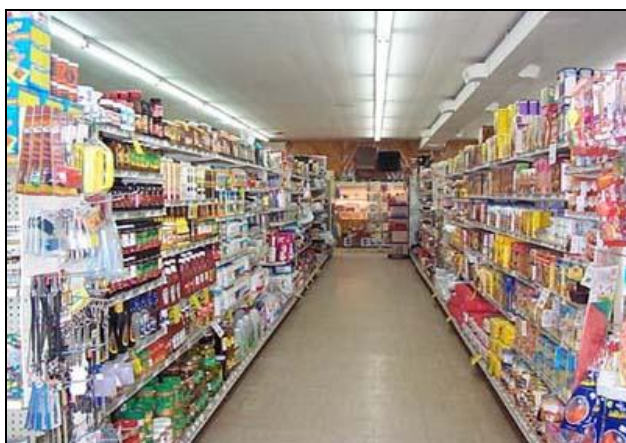
CAP ECMS

Le métier

L'**Employé de commerce multi-spécialités** est un employé qualifié maîtrisant les techniques d'implantation de produits et les réceptions de marchandises.

Il réceptionne et tient les réserves, approvisionne régulièrement les rayons, informe le client et tient le poste « caisse ».

Il travaille dans les grands magasins, les magasins à succursales, les petites surfaces de proximité et les hypermarchés ou supermarchés maxi-discounters.



Les qualités requises

- Etre aimable et patient
- Etre organisé(e) et méthodique
- Avoir une bonne présentation
- Faire preuve de mémoire

Les conditions de travail

- Travailler le plus souvent en équipe
- Posséder une bonne résistance physique
- Travailler les weekend et jours fériés

La formation

Les matières préparées à l'examen :

Enseignement général	Enseignement professionnel
<ul style="list-style-type: none"> • Mathématiques • Sciences • Français • Histoire – Géographie • Education Physique et Sportive • Anglais (facultatif) 	<ul style="list-style-type: none"> • Principes de réception et de stockage • Règles d'implantation des produits • Techniques commerciales • Tenue complète du poste « caisse » • Environnement économique et juridique • Prévention Santé Environnement • Réalisation d'un dossier professionnel

Modalités de la formation :

- Contrat d'apprentissage sur deux ans
- Alternance : 2 semaines en entreprise, 1 semaine au CFA

La filière vente / commerce



Les perspectives professionnelles

Titulaire du CAP, vous pouvez entrer directement dans la vie active et exercer comme employé de grande surface, employé de libre service, employé de rayon, gondolier-caissier ...

Vous pouvez également poursuivre votre formation en bac professionnel Commerce (en 2 ans, il vous est accessible directement en deuxième année lorsque vous êtes titulaire du CAP).

